

Direction Générale des Services / Direction de l'Urbanisme

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2011016

Signataire : SM

OBJET :Dénomination du mail ZAC du Marcreux

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et suivants,

Vu le réseau viaire de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Marcreux,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Marcreux un mail piéton a été créé,

Considérant que ledit mail est bordé par des programmes de construction développés par deux opérateurs de logements (Paris Ouest et Pierre Etoile),

Considérant la nécessité de dénommer le mail créé,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de dénommer «Mail aux reines», le mail piéton situé dans la ZAC du MARCREUX, à AUBERVILLIERS, reliant l'avenue Marcel CARNE au chemin du MARCREUX.

Pour le Maire

L'adjoint délégué